



## COMITÉ RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTÉ DE SCRABBLE

### Compte-rendu du Conseil d'Administration du samedi 11 février 2017

**Membres présents :** Anne ALBINI, Frédéric BARTIER, Murielle BERNIER, Pascal BERNIER, Nicole BETTONI, Claude BOUCARD, Josiane BOURGEOIS, Benoît BRIGAUDET, Monique CHEVENEMENT, Monique CUINET, Christophe COMTE, François CORTOT, Marie-Antoinette DUBAIL, Bernard GENDRE, Louissette GIRARD, Chantal GIROD, Monique MICHEL, Eveline MIRBEY, Claudine MOTTET et Marie STOEFFLER.

**Membre du bureau excusé :** Patrick ZATTI

**Clubs excusés :** Les Hôpitaux-Neufs, Réchésy

**Clubs absents :** Annoire, Rang, Rougemont

Anne débute la réunion avec un rapide tour de table pour les présentations. Elle demande ensuite d'avoir une pensée pour les personnes, scrabbleurs ou proches de scrabbleurs, qui nous ont quittés récemment : Axelle BALANDIER petite fille de Danièle (club d'Audincourt), Noël DORNIER époux de Sylvette (club de Rang), Marie-Louise EPENYOY maman de Chantal GIROD (secrétaire adjointe du comité, club de Pontarlier), Claude GOLLION ancien Président du club de Salins, Marcel TREHOUX époux de Solange (club de Lons).

#### 1. BILAN DE LA SAISON EN COURS :

##### - Bilan clubs et licences :

*Annexe 1.*

Au 8 février 2017, le Comité compte :

- 19 clubs civils, 12 clubs scolaires (RS) et 4 sections Jeunes (RJ)
- 461 licences payantes, dont 438 en clubs civils, 14 en section Jeunes de clubs et 9 en clubs scolaires.

Claude rappelle que pour disputer une compétition officielle il faut être à jour de sa licence (Charte d'éthique de la FFSc). Il est donc demandé que les clubs lui envoient le règlement des licences renouvelées **avant le 1<sup>er</sup> novembre**. Il convient de s'assurer dans chaque club que les nouveaux licenciés ont bien reçu leur carte de licencié.

##### - Organisation des compétitions :

Trois modifications, soumises au vote, ont été apportées au Règlement Intérieur (*Annexe 2*). Elles concernent :

- **L'Assemblée Générale** annuelle : le pot de l'amitié est désormais à la charge du Comité et non du club organisateur.  
Voté à l'unanimité.
- Les **titres et récompenses** décernées à l'occasion des **Simultanés mondiaux de blitz et semi-rapide** : Anne rappelle qu'il avait été décidé en CA, à l'unanimité, lors d'années antérieures, d'attribuer le titre régional au premier franc-comtois ayant joué dans le Comité, mais cela n'avait jamais été écrit dans le règlement intérieur. Or, aujourd'hui, certains membres considèrent normal que le titre revienne au premier franc-comtois, qu'il ait joué ou non dans le Comité, et ce pour une simple raison d'équité sportive.

Il est proposé au vote :

- de décerner le titre de Champion Régional au premier franc-comtois, quel que soit le lieu où il a joué.
- de donner les récompenses aux joueurs franc-comtois présents sur le centre du Comité R.

Résultats du vote : **13** pour, **4** contre et **3** abstentions.

- **Les titres et récompenses** : le premier franc-comtois de chaque série et chaque catégorie (V, D -18 ans) pour toutes les compétitions individuelles.

Voté à l'unanimité

Il est également procédé à la mise à jour dans le RI du prêt de matériel et de la cagnotte solo qui avaient été voté lors du CA de juin, mais non encore mis à jour.

La Fédé souhaite recevoir suffisamment à l'avance les renseignements concernant les compétitions disputées dans les Comités. D'où l'importance de compléter et renvoyer le plus rapidement possible à Anne les tableaux d'organisation en début de saison.

Le matériel donné par la fédé (jeux, tableaux...) aux animateurs de centres de vacances appartient en fait au comité dont ils dépendent. Afin de pouvoir faire un inventaire précis et répondre aux différents besoins, il est demandé aux personnes concernées de contacter Anne pour faire la mise à jour de cet inventaire.

Les clubs ou animateurs désireux d'emprunter du matériel appartenant au Comité (en particulier pour les jeux, petits tableaux, ODS, documents divers) devront désormais signer une convention de prêt. Ceci n'est pas valable pour les 2 grands tableaux, le vidéoprojecteur, les 2 écrans, les 2 kakémonos).

## **2. ARBITRAGE :**

- **Bilan du stage des 19 et 20 novembre 2016 :**

Le stage s'est globalement très bien passé. Anne et Claude proposent d'intervenir directement dans les clubs qui le souhaitent pour poursuivre la formation à l'arbitrage ou gestion de Sigles. Ces interventions pourront se faire sur le temps des vacances scolaires. Pour cela il suffit de leurs en faire la demande.

Un certain nombre de documents utilisables se trouvent en téléchargement sur le site du comité dans l'onglet « Arbitrage ».

**Nouveau Bulletin d'avertissement** : un document permettant d'uniformiser les informations des arbitres pour le DA a été réalisé suite au stage. Il est également téléchargeable sur le site régional, onglet « Arbitrage » tout comme la fiche sur la phonétique (pour les juges arbitres). Ces documents seront proposés au niveau national.

Bernard Gendre regrette qu'on ne puisse commander ces bulletins que par cartons de 10.000. Pour la prochaine saison, le Comité en commandera et fera une répartition en fonction des besoins (compétitions officielles inscrites à notre calendrier sauf TH3, SP et SF).

Coût global du stage : 3974 €.

- **Délégué régional à l'arbitrage :**

Claude a démissionné de ce poste après le Tournoi d'Audincourt. Cette décision fait suite à la réception de plusieurs courriers, échanges et d'une réunion de conciliation, 2 personnes remettant fortement en cause la manière dont elle mène cette mission. Il lui a été également refusé de prendre les documents (bulletins, tableurs et feuilles de DA) permettant le suivi d'un arbitre en test, comme cela avait été précisé au dernier CA et à la dernière AG.

Il est parfois très compliqué de donner des conseils à des adultes et Anne rappelle les missions du délégué à l'arbitrage qui intervient en respectant la charte d'éthique de la FFSc :

- S'assurer du bon fonctionnement général dans les épreuves locales.
- Recenser les éventuels problèmes survenus (organisation, arbitrage, personnes).
- Trouver des solutions pour éviter qu'ils ne se reproduisent.
- S'assurer que la feuille d'homologation des TH est systématiquement transmise à la Fédé dans les délais requis.

- Veiller au respect du cahier des charges organisation et au respect des quotas pour chaque épreuve en étant destinataire des fichiers Homologation et Arbitrage du logiciel SIGLES.
- S'assurer de la composition de la Commission d'Arbitrage.
- Répondre aux nombreuses questions de joueurs ou d'arbitres à la suite d'une compétition, notamment sur le bien fondé des sanctions appliquées sur certains bulletins.
- Diffuser les documents arbitrage auprès des présidents de clubs et des arbitres régionaux.
- Organiser (ou aider à organiser) des formations à l'arbitrage.
- Recenser les demandes éventuelles des clubs concernant l'arbitrage.
- Définir avec les instances du Comité les critères d'évaluation et de nomination des arbitres régionaux, impulser les procédures mises en place, assurer le suivi et la mise à jour régulière des listes des arbitres régionaux.
- Transmettre ces informations à la FFSc en cas de modification.
- Conseiller son (sa) Président(e) de Comité dans la procédure de validation des candidatures à l'arbitrage fédéral, à partir de sa connaissance du niveau réel des AR...

Ces missions, Claude les a assumées pendant plus de 20 ans et Anne l'en remercie. Certains membres du CA n'acceptent pas cette démission, sachant que cela ne concerne que 2 personnes, et estiment que Claude remplissait parfaitement ces missions. Ils lui demandent de revenir sur sa décision, ce qu'elle refuse, ne souhaitant pas être remise en cause de cette manière chaque fois qu'elle aurait à intervenir, même si elle regrette d'en arriver là.

Il est également rappelé que le rôle d'un président de club et de ses membres est également de ne pas laisser courir des rumeurs pouvant nuire aux uns ou aux autres. Nous sommes tous adultes, avec nos propres qualités et défauts. Chacun doit néanmoins permettre à notre association d'évoluer dans un climat le plus serein possible.

Anne a assumé ce poste en attente d'un nouveau délégué. Personne ne souhaitant cette fonction, elle se propose de la reprendre, ce qui est accepté à l'unanimité.

#### - Arbitres régionaux :

Thierry BOUSSAERT, désormais licencié au club de Strasbourg, est supprimé de la liste des arbitres franc-comtois.

La liste des arbitres souhaitant passer arbitres régionaux avait été mise à jour lors de la dernière AG et la procédure de suivi précisée : Isabelle ANDRE, Hélène JONKHEERE et Patrick ZATTI (Réchésy), Josiane BOURGEOIS (Lons), Alain GIROD et Lilian LECLERC (Pontarlier), Chantal STAMCAR (Vesoul), Marie STOEFFLER (Belfort) et Eveline MIRBEY (Besançon SPT).

Rappel : pour être Arbitre Régional, au niveau de notre Comité, il faut être capable d'arbitrer **15 joueurs** (série 4), assurer le **DA de 50 joueurs** et accepter de se déplacer dans un club autre que le sien.

**Pour pouvoir faire les validations, les clubs organisateurs fourniront au délégué régional, les bulletins de jeux, tableurs et feuilles de DA à l'issue des compétitions où les personnes nommées ci-dessus ont œuvré.**

#### - Arbitres fédéraux :

Nicolas ALBINI est passé arbitre fédéral à l'issue du Festival d'Aix-les-Bains. Pascal BERNIER a fait une demande dans ce sens, avec avis favorable émis par Anne, Présidente du Comité.

#### - Conseils pour les juges-arbitres :

- Pour la lecture des parties pré-tirées, penser à rayer au fur et à mesure les tirages et les solutions, et ce pour minimiser le risque de sauter une ligne.
- Respecter les prononciations (positionner la souris sur le mot avant de cliquer sur « Jouer » et regarder le cadre qui se trouve en bas, s'aider du document respectant la phonétique cité plus haut).
- Respecter environ **20 secondes** entre la fin de l'annonce du top et le début d'énoncé du tirage suivant.
- En multiplex, laisser au moins **2 coups d'avance** au centre qui tire la partie.

### 3. SCRABBLE CLASSIQUE :

Pascal rappelle le calendrier des compétitions à venir en Classique :

- les **Interclubs régionaux** à Besançon (Centre Pierre Mendès-France) le **samedi 11 mars** en 5 rondes (2 le matin et 3 l'après-midi). L'équipe Championne régionale sera qualifiée pour la Finale (8 rondes) qui aura lieu le **dimanche 25 juin** à Paris Saint-Exupéry.
- Le **Championnat régional** le **dimanche 3 juillet** à Valentigney.

Le **Championnat de France** sera disputé le **week-end des 18 et 19 mars** à Valence.

La **Direction Nationale du Scrabble Classique (DNSC)** s'est réunie à Aix-les-Bains le **30 octobre dernier**. Les participants à la réunion ont entériné le choix de :

- 1) supprimer, pour le Championnat de France, la Finale opposant les deux premiers du classement à l'issue des rondes,
- 2) de porter de 14 à **16** le nombre de rondes de ce Championnat.

La DNSC a présenté un document Power-Point (*Annexe 3*) sur l'offre de Scrabble Classique et les possibilités d'animation en club.

#### **4. SCRABBLE JEUNES ET SCOLAIRES :**

##### **Informations fédérales :**

Une réunion des Délégués Scolaires a eu lieu le samedi 21 janvier à Paris, Patrick ZATTI délégué régional était présent, le CR est sur le site fédéral

Le Championnat de France Scolaire 2017 se déroulera du **vendredi 28 avril** au **lundi 1<sup>er</sup> mai** au Lycée Isaac à **Poitiers** (Comité Poitou-Charentes).

Initialement prévue dans le Comité Provence (Manosque) en 2017 pour être reporté à 2018, le lieu définitif du Championnat 2018 est remis en question.

Début mai, les clubs scolaires recevront un e-mailing qu'ils devront renvoyer, concernant la liste nominative des pratiquants, en vue de recevoir le cahier de jeux.

##### **Informations régionales :**

Pour le Championnat de France, le Comité dispose de **10 places** qualificatives en catégories Benjamin, Cadet et Junior, et **6** chez les Poussins. Sont qualifié(e)s :

<b>Benjamins, Cadets, Juniors (classement national)</b>	<b>Poussins</b>
Camille ARISI (Benjamin)	Mélodie MOUTHE
Albin LOUVRIER (Benjamin)	+ <b>5 autres</b> à valider par les responsables œuvrant auprès des poussins et le délégué régional
Nicolas ALBINI (Cadet)	
Mathieu JANIN (Cadet)	
Quentin LOUVRIER (Cadet)	
<del>Laurine ARISI</del> (Junior) <b>forfait</b>	
Antonin AUBRY (Junior)	
Eliette AUBRY (Junior)	
Lilian LECLERC (Junior)	
Éric LOUVRIER (Junior)	

Le déplacement à Poitiers s'effectuera en bus, éventuellement partagé avec les délégations des Comités limitrophes. Chantal GUYOT et Monique CUINET accompagneront le jeune franc-comtois.

Les meilleurs francs-comtois au Championnat de France seront récompensés par une **coupe** et un **bon d'achat multi-enseignes**.

Patrick, délégué scolaire, a envoyé un courrier aux clubs ayant des jeunes à propos d'une épreuve interne au comité. Les membres présents et concernés préfèrent une seule compétition annuelle de 2 parties de 10 ou 12 coups, jouée avant le Championnat de France et permettant de compléter la sélection dans la catégorie poussin.

Les clubs peuvent se regrouper ou non en fonction des contraintes de chacun. Pour autant, l'épreuve doit être arbitrée par des arbitres certifiés au niveau régional (un arbitre d'un club civil peut se rendre dans un club scolaire) en respectant les consignes transmises afin de rendre équitable les conditions de jeu.

## **5. QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE (Jeunes, Promotion et Individuel) :**

### **- Championnat de France Jeunes et Scolaire :**

Voir chapitre 4.

### **- Championnat de France Promotion (20 et 21 mai à Vichy) :**

Anne remercie les clubs d'avoir répondu rapidement pour finaliser la liste des joueurs qualifiés.

### **- Championnat de France Individuel (15 et 16 avril à La Rochelle) :**

Aux joueurs qualifiés à l'issue de la Phase 3, il faut ajouter **10 joueurs** qualifiés par le Championnat régional du 5 février. La liste définitive de ces 10 joueurs sera communiquée dès que possible.

## **6. INFORMATIONS FÉDÉRALES** (cf documents sur le site fédéral):

### **- Relations FFSc et Promolottres :**

Jean-Pierre GEREAU, gérant de Promolettres, a informé oralement la Fédé de sa décision de quitter les locaux de la rue Raynouard à la fin du mois de janvier, et la fermeture de la boutique Promolettres à la fin du mois de février. **A compter du 1<sup>er</sup> mars**, les activités de Promolettres seront assurées uniquement en ligne.

### **- Embauche d'un Chargée de Communication :**

La fédé a recruté Alice AGUILAR en CDD à temps partiel (24 heures par semaine) jusqu'à fin mai 2017.

### **- Recrutement d'un Directeur :**

Le candidat retenu et évoqué à l'AG s'est finalement retiré. Compte tenu du différend avec Promolettres, la fédé a décidé de reporter ce recrutement.

### **- Bureaux de la Fédération :**

L'agencement actuel n'étant jugé pas fonctionnel, la fédé a décidé (en CA du 7 janvier) de faire évaluer les locaux actuels et en rechercher de nouveaux.

### **- Téléchargement des parties :**

Il concerne les épreuves par centres en 2 ou 3 parties (Phases du Championnat de France, Simultanés...). Le projet s'appuie sur l'expérience avec l'Outre-Mer qui le fait depuis deux ans sans aucun problème et de deux compétitions nationales en 2016 pour l'ensemble des comités. Un dernier test national sera effectué à l'occasion du Simultané Semi-Rapide (14 mai) et le résultat sera présenté au prochain CA du mois de juin.

### **- Inscriptions ou désinscriptions tardives pour les Festivals :**

La fédé a constaté que de nombreuses personnes s'inscrivent ou se désinscrivent tardivement pour des raisons discutables (météo du jour, résultats personnels...). Ceci n'est pas sans conséquences sur l'organisation. Aussi est-il décidé d'appliquer une **retenue de 3€** pour les inscriptions ou désinscriptions survenant après la date limite. Les cas de force majeure ne seront pas concernés par cette mesure.

### **- Semaines fédérales de Simultanés et TSAP :**

- Les Semaines Fédérales de Simultanés passent de 6 à **5 jours** (lundi au vendredi). Deux parties de Simultanés Permanents, dont une originale, pourront être jouées le samedi.
- Les **TSAP** proposés lors des Semaines fédérales de Simultanés seront supprimés à compter de septembre 2017.
- A partir de la prochaine saison, il y aura **6 Semaines Fédérales de Simultanés** au lieu de 5 actuellement.



## **7. CALENDRIER 2017-2018 :**

- **Dimanche 17 septembre 2017** : Assemblée Générale à Pusy (lieu à confirmer)
  - **Dimanche 24 septembre 2017** : Championnat du Doubs à Audincourt
  - **Samedi 30 septembre ou dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2017** : Championnat du Jura à Dole
  - **Dimanche 8 octobre 2017** : TH3 d'Audincourt (multiplex de la « Rose des Vents »)
  - **Samedi 14 octobre 2017** : Qualification Vermeils Diamants (Besançon R03, Gray, Lons, Morteau, Valentigney)
  - **Samedi 21 ou dimanche 22 octobre 2017** : Championnat de Haute-Saône à Arc-les-Gray
  - **Samedi 11 novembre 2017** : Phase 1 du Championnat de France (Audincourt, Lons, Pontarlier, Vesoul)
  - **Dimanche 26 novembre 2017** : Phase 2 du Championnat de France (Valentigney et Chaffois ou Pontarlier)
  - **Samedi 2 décembre 2017** : Simultané mondial de Blitz (Besançon R20)
  - **Dimanche 10 décembre 2017** : Phase 3 du Championnat de France (Belfort)
- 
- **Samedi 13 janvier 2018** : Simultané mondial (Belfort, Besançon R03, Dole, Pontarlier, Vesoul, Villers)
  - **Dimanche 21 janvier 2018** : TH3 Besançon
  - **Samedi 27 janvier 2018** : Simultané national Verdiam (Besançon R20, Dole, Gray, Pontarlier, Réchésy ?)
  - **Samedi 3 février 2018** : réunion du Conseil d'Administration (Besançon)
  - **Samedi 10 février 2018** : TH2 Comité n°1 (Audincourt, Besançon R03, Dole, Gray, Lons, Vesoul, Villers)
  - **Dimanche 4 mars 2018** : Championnat régional individuel (Besançon)
  - **Samedi 10 mars 2018** : Simultané national Handicap (Belfort, Besançon R03, Gray, Lons et Pontarlier)
  - **Dimanche 18 mars 2018** : TH3 Dole
  - **Dimanche 25 mars 2018** : Qualification Interclubs ( ?)
  - **Dimanche 8 avril 2018** : Championnat régional de Paires (Morteau)
  - **Dimanche 15 ou dimanche 22 avril 2018** : TH3 Pontarlier
  - **Dimanche 29 avril 2018** : TH3 Valentigney (Parties Originales)
  - **Samedi 26 mai ou samedi 16 juin 2018** : TH2 Arc-les-Gray
  - **Samedi 2 juin 2018** : TH2 Comité n°2 (Besançon R03, Dole, Gray, Lons, Morteau, Vesoul)
  - **Dimanche 24 juin 2018** : TH3 Villers-le-Lac
  - **Samedi 30 juin 2018** : réunion du Conseil d'Administration (Besançon)
  - **Dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2018** : Championnat régional Classique
  - **Date ?** : Championnat du Territoire de Belfort (Réchésy)
  - **Date ?** : Semi-Rapide (Lons ?)

Clôture de la séance à 18h.

La secrétaire, Murielle BERNIER